

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU NORD MAROCAIN

S.A., 18 juin 1921 p. 99 ans.

FORMATION DE SOCIÉTÉS SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU NORD MAROCAIN (France-Maroc, septembre 1921)

Sous ce titre, une société anonyme est en formation au capital de un million divisé en 2.000 actions de 500 francs. Cette société a pour but l'acquisition, la location, la construction ou la vente de tous immeubles de rapport, et terrains agricoles ou urbains, au Maroc. Son siège est à Casablanca, 134, boulevard de la Gare.

AEC 1922/873 — Sté immobilière du Nord-marocain, 134, bd. de la Gare, Casablanca. — Sté An., f. le 28 mai 1921, 1 million de fr. en 1.000 act. de 500 fr. — Achat, location, exploit. et vente de terrains agricoles et urbains, d'immeubles, etc. — Conseil [= [Les Olivettes du Nord-marocain \(852\)](#)] : MM.

Ch[arles] Chaumet¹ ,
G[aston] Paite² ,
Ch. Faure³ ,
A[ndré] Faure,
É[douard] Bénédic⁴ ,

¹ Charles Chaumet (1866-1932) : journaliste, député (1902-1919), puis sénateur (1923-1932) de la Gironde, président de la Société immobilière et de celle des Olivettes du Nord-Africain, président des Olivettes marocaines, du Mérinos marocain et (1928) des Chargeurs réunis.

² Gaston Paitel, né vers 1873 en Bretagne, grandit à Villenave-d'Ornon. Avocat, il accomplit toute sa carrière dans le sillage de Charles Chaumet, député, puis sénateur de la Gironde, qu'il accompagne dans divers ministères et des affaires chérifiennes (Olivettes, Immobilière du Nord-Marocain). On le trouve même administrateur-délégué du Mérinos marocain (*Le Figaro*, 30 juin 1924). Administrateur de la Société de Chimie d'Extrême d'Orient (AEC 1922), il est réélu commissaire aux comptes des Caoutchoucs de l'Indochine en 1923, le devient des Anthracites du Tonkin, puis de la SFFC (1928-1934), et, à partir de l'exercice 1935, de la SFEDTP. En 1928, tandis que Chaumet accède à la présidence des Chargeurs réunis, il devient président de leur filiale, la Cie de navigation Sud-Atlantique, poste qu'il occupait toujours en août 1939 (A.L.).

³ Charles Faure : négociant bordelais. Administrateur de la Société financière française et coloniale (SFFC).

⁴ Édouard Bénédic : colonel de la Légion au Maroc, chef de cabinet de Lyautey, marié en novembre 1919 à Édith Guynet, fille de William Guinet, délégué de l'AEF au Conseil supérieur des colonies, président de la Cie forestière Sangha-Oubangui... Administrateur des Entreprises asiatiques (Indochine), futur président de la Cie générale de transports en Afrique (CGTA) et pdg de la Cie minière de l'Oubangui oriental...

A[lexis] Baptifaut⁵,
G[eorges] Ortal⁶,
J[ules] Sabeau⁷.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU NORD-MAROCAIN
S.A. frse au capital de 1 MF.
Siège social : Casablanca, 134, bd. de la Gare.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 643)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions.
CHAUMET (Charles), 4, r. Étienne-Jodelle, Paris ; pdt ;
PAITEL (Gaston), 8, r. Étienne-Jodelle, Paris ;
FAURE (Charles), 17, quai Louis-XVIII, Bordeaux ;
FAURE (André), 33, bd Malesherbes, Paris ;
BÉNÉDIC (Édouard), r. de Pomereu, Paris ;
BAPTIFAUT (Alexis), 8, r. Étienne-Jodelle, Paris ;
ORTAL (Georges), 13, r. Boudet, Bordeaux ;
SABEAU (Jules), 184, bd de la Gare, Casablanca.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DESVAGES (Gaston), à Marrakech.

Objet. — Achat, location, expl. et vente de terrains agricoles et urbains au Maroc, de ts immeubles de rapport, de terrains de culture et d'élevage, de ttes affaires indus. de transf. de prod. agricoles, minoteries, installations frigorifiques, etc. ; ttes ops agricoles, commerciales, indus. et financières se rattachant directement ou indirectement à l'expl. du sol ; prospection minière ; participation directe ou indirecte ds ttes affaires similaires.

Capital social. — 1 MF ; porté à 6 MF par décision de l'AGE du 8 janvier 1921.

Parts bénéficiaires. — 2.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux act. ; sur le surplus : 15 % au conseil ; prélèvement à fixer par l'ass. gén. sur la proposition du conseil et à affecter à un fonds de rés. ou d'amortissement ; sur le solde ; 70 % aux act. ; 30 % aux parts.

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, 1926-1927 : 0.

⁵ Alexis Baptifaut : commissaire de 1^{re} classe de la marine, administrateur des Olivettes du Nord-marocain (1921), puis des Olivettes marocaines. Agent de la Compagnie de navigation Fraissinet. Administrateur des Chargeurs réunis en janvier 1927 à la suite du renversement de l'ancien conseil, son représentant à la Compagnie de navigation Sud-Atlantique, à la Cie générale transatlantique (1931), aux Ports Coloniaux, à la Réunion française (assurances). En outre administrateur de la Société française Ford (1941) et de la Société minière de l'Ouenza (1942). Chevalier (1918), puis officier (1927) et commandeur (1932) de la Légion d'honneur. Décédé le 10 décembre 1946.

⁶ Georges Ortal : fils de Pierre Ortal, entrepreneur de travaux publics originaire du Lot, concessionnaire et constructeur de chemins de fer d'intérêt local et de tramways à Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel de la République française*, 6 janvier 1907). Successeur de son père, objet d'une citation dithyrambique pour ses activités de constructeur et exploitant ferroviaire lors de sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel de la République française*, 18 mars 1922). Administrateur des Olivettes du Nord-Africain et du Mérinos marocain.

⁷ Jules Saneau : administrateur des Olivettes du Nord-Marocain et de la Société d'études du Grand-Atlas.
